



Transport Canada Transports
Canada Canada

**PLACE DE VILLE
TOUR « C », 330, RUE SPARKS
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0N5**

24 août 2022

ADDENDA NO. 3

**Sujet : Demande de Proposition: T8080-220013
 Identification Des Risques D'incendie De La Ligne Ferroviaire**

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (no 3) vise à informer les soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à soumissionner. Les questions et les réponses sont indiquées dans l'annexe A, ci-jointe.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Lisa Martin
Spécialiste de l'approvisionnement
Courriel: lisa.martin@tc.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

L'annexe A

Question 1 : Le critère M2 exige une évaluation cumulative des risques d'incendies de forêt, mais ne prévoit pas de portée en ce qui concerne les connaissances applicables au Canada ou à l'ensemble du Canada (compte tenu - la biodiversité de ce pays). Une équipe d'un autre pays (par exemple, l'Australie) peut obtenir un score positif sur les critères tels qu'ils sont rédigés, mais n'a aucune connaissance qui puisse être transférée à la modélisation des incendies de forêt (normes, ensembles de données, types de combustibles, etc.) au Canada.

Réponse 1: Nous comprenons en effet que les simulations d'incendies de forêt sont relativement nouvelles et que nous souhaitons attirer les soumissionnaires les plus expérimentés dans ce domaine.

Question 2 : Le critère M6 exige de fournir des preuves d'accès aux systèmes et aux logiciels de modélisation, mais ne fournit aucun critère pour classer le logiciel ou mesurer la capacité de l'infrastructure sur laquelle il sera exécuté. Une équipe peut utiliser des outils ou des méthodologies de modélisation désuets, ou des ensembles d'outils expérimentaux qui n'ont jamais été officiellement validés pour être utilisés au Canada, ou encore des outils universitaires non - prouvé qui pourraient être adaptés aux exigences de modélisation de ce projet.

Réponse 2 : Au cours d'évaluations d'offres, la validité des systèmes et des logiciels proposés sera évaluée pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences.

Question 3 : Dans les critères M1-6, R1-6, il n'y a pas de critères pour rapporter les détails techniques de la modélisation et des calculs de risque proposés, pour confirmer que :

- les méthodologies sont défendables au moyen de références à des travaux publiés ou à des projets antérieurs ; ou
 - sont actuelles si l'on tient compte des connaissances actuelles sur l'évaluation des risques d'incendie de forêt au Canada ; ou
 - l'approche proposée sera complète, avec un niveau de détail et de résolution approprié pour répondre aux besoins de Transports Canada ; ou
 - c'est fondée sur un ensemble d'hypothèses qui est compatible et acceptable avec les besoins de Transports Canada.
- Des détails sur l'approche fournie pour la modélisation des incendies de forêt et les calculs de risques peuvent être fournis, mais il ne semble pas y avoir d'endroit pour présenter ces détails ou permettre à Transports Canada d'évaluer les offres concurrentes en conséquence.
 - Essentiellement, nous pouvons rendre compte de la force de l'équipe, mais il n'y a aucune possibilité de rendre compte de la façon dont l'équipe abordera ce projet.

Réponse 3 : Nous cherchons à évaluer la force de l'équipe en fonction des exigences énoncées dans la demande de proposition. Les candidats sont invités à soumettre des documents supplémentaires dans la section IV s'ils pensent que cela aidera leur offre.